

Covid 19

Approvisionnons-nous et étudions un test salivaire grâce à votre URPS !

Chère Consœur, Cher Confrère,

Soucieuse de préserver votre santé et celle de vos cabinets, votre URPS CD ARA vous a envoyé il y a quelques jours un message d'alerte afin d'anticiper les conséquences d'un éventuel reconfinement... devenu réalité !

Nous vous renvoyons au guide du soignant du CNO : [accéder au guide](#)

Plus que jamais, nous vous recommandons la plus grande vigilance dans ce contexte épidémique inédit, mais aussi un sens de l'anticipation accrue afin de ne pas souffrir d'une probable rupture de stocks sur certains équipements dans les prochaines semaines. Le dispositif d'approvisionnement des masques FFP2, disponibles en pharmacie, suite à l'arrêt du 26 octobre 2020 est prorogé.

N'hésitez pas à consulter le site de l'URPS pour prévenir tout risque de pénurie et profiter d'arrivages avantageux ([voir le tableau des fournisseurs](#)). N'hésitez pas non plus à renforcer nos procédures (questionnaire Covid, thermoflash...) et la sécurité de nos cabinets à commencer par celle des stocks.

Vous pourrez également retrouver les obligations de l'employeur sur cette [page dédiée du Ministère du Travail et de l'Emploi](#).

Parallèlement, votre URPS entend rester à la pointe de l'innovation dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19, via un dépistage rapide et efficace. Dans ce cadre, nous contribuons actuellement de manière active à l'homologation des **tests diagnostic salivaires dont celui, révolutionnaire**, développé à partir des recherches du CNRS de Montpellier. [Cliquez sur ce lien pour en savoir plus.](#)

En partie grâce à nos actions, la salive est enfin reconnue comme un vecteur du virus et un élément de dépistage. L'actuelle technologie RT-LAMP semble donner des **résultats prometteurs**. Elle présente surtout l'avantage de donner un **diagnostic fiable et précoce**. La positivité serait en effet révélée même si vous n'êtes pas encore symptomatique... donc contagieux. [Cliquez sur ce lien pour en savoir plus.](#)

De plus, ce procédé amplifie le signal grâce à deux phases de RT. Autre argument, son coût, moindre (20 € et gracieux dans le cadre de l'étude) que les autres expérimentations. Enfin, dernier atout de ce procédé, le prélèvement de la salive est infiniment moins désagréable qu'un écouvillonnage nasal.

Afin de vous protéger et contribuer à faire avancer la science, votre URPS propose aux premiers volontaires Chirugiens-Dentistes ou personnel d'un cabinet dentaire d'intégrer l'étude et de profiter de ce dépistage expérimental de « soignants ».

Dans le cadre de cette recherche médicale, si vous craignez d'avoir contracté le virus, nous pouvons - avec votre consentement éclairé - collecter **1 ml** (un fond de poudrier stérile) de salive à titre expérimental à Grenoble, Chambéry, Lyon, Clermont-Ferrand.

La procédure est simple et rapide :

1. Vous salivez dans un flacon stérile étiqueté à votre nom et prénom, le tout fermé dans un sachet ;
2. Vous complétez le consentement éclairé et l'attestation de déplacement ([téléchargez ces documents sur ce lien](#)) ;
3. **Une personne asymptomatique dépose en drive votre sachet avec le flacon salivaire et le consentement à l'expérience, ce jeudi et vendredi 5 et 6 novembre après-midi, de 15 h à 18 h, après avoir pris RV auprès de Wioletta ou Romane (voir coordonnées ci-dessous).**

Les sites de collecte sont :

- Cabinet dentaire des Eléphants 10 Boulevard de la Colonne, 73000 Chambéry
- Pharmacie des Charmille Reynaud 168 Avenue de la République, 38170 Seyssinet-Pariset
- Laboratoire d'analyses médicales 509-510 Avenue du 8 Mai 1945, 69300 Caluire-et-Cuire
- URPS CD ARA, 3^e étage, Centre d'Affaires Auvergne, 15 Rue du Pré la Reine, 63100 Clermont-Ferrand

Pour prendre RV et avoir plus de précisions, contacter :

Wioletta : wioletta.sadowski@urps-cd-ara.fr

Téléphone : 07 72 50 48 53

Romane : romane.bravard@urps-cd-ara.fr

Téléphone : 07 61 91 46 78

Bien confraternellement

Dr Éric Lenfant

Président de l'URPS CD ARA

Avertissement : Le cadre de la recherche ne permet pas de garantir les résultats. L'URPS dégage toute responsabilité dans le cadre de cette collecte expérimentale et insiste sur le nombre limité de prélèvements acceptables durant cette expérience qui s'effectueront en toute équité suivant l'ordre de réservation auprès des secrétaires URPS. Les cas positifs seront informés le lendemain (samedi) de manière confidentielle. Ils devront confirmer cette positivité par une RT-PCR nasopharyngée en laboratoire ou une sérologie si les symptômes ont disparu (voir consentement).

URPS CD Auvergne – Rhône Alpes

Siège Social : 21, quai Antoine Riboud - 69002 Lyon - Confluence

Siège Administratif : Centre d'Affaires Auvergne - 15, rue du Pré la Reine – 63100 Clermont Ferrand

Contact – 04.73.14.62.27 – contact@urps-cd-ara.fr